



# Straxan™ Fongicide Pour Traitement De Semences

GROUPES	3, 4	FONGICIDES
---------	------	------------

Traitement de semences pour la suppression de certaines maladies des cultures céréales suivantes : le blé, l'orge, l'avoine, le seigle et le triticale

COMMERCIAL

SUSPENSION

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF:	Difénoconazole	36.3 g/L
	Métalaxyl	12.6 g/L
	Tébuconazole	4.6 g/L

Ce produit contient du benzisothiazolin-3-one-1,2 à raison de 0,04% à titre d'agent de conservation

OU

du benzisothiazolin-3-one-1,2 à raison de 0,04% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02% à titre d'agent de conservation.

No D'HOMOLOGATION 34928 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L à 1 000 L

**Corteva Agriscience Canada Company**

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, Alberta

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

## MISES EN GARDE

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif en cas d'ingestion. Éviter le contact avec

les yeux et le contact prolongé avec la peau. Ne pas inhaler les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains et la visage après l'emploi et avant de manger ou de fumer. Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire de traitement, d'ensachage, de couture et/ou d'empilage. Afin d'assurer une bonne hygiène au travail, il est également recommandé de porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté, pour toutes les activités de travail.

Effectuer le traitement dans un endroit bien ventilé.

Variétés de semences	Tâches	EPI/ Contrôles techniques
<b>Pour le traitement de semences commercial (y compris de traitement mobiles)</b>		
Tous les variétés de semences	Traitement / d'Ensachage / de Couture / d'Empilage / Conduire des chariots élévateurs à fourche	Système de transfert fermé seulement. Le transfert fermé comprend l'équipement de mélange, de chargement, d'étalonnage et de traitement fermés. Pendant le mélange, le chargement, le traitement, l'étalonnage, l'ensachage, la couture des sacs des semences, l'empilement, la conduire d'un chariot élévateur à fourche, et toutes les autres activités qu'incluent la manipulation des semences traitées, porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.
	Nettoyage et réparations	Pendant le nettoyage et les réparations porter une combinaison résistant aux produits chimiques pardessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.
<b>Pour le traitement de semences à la ferme et l'ensemencement de semences traitées à la ferme</b>		
Tous les variétés de semences	Traitement / Manipulation / Ensemencement/ Nettoyage et réparations	Le transfert ouvert ou fermé.  Pendant le mélange, le chargement, le traitement, l'étalonnage, le nettoyage, les réparations, l'ensemencement et toutes les autres activités qu'incluent la manipulation des semences traitées, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.  Utiliser un tracteur à cabine fermée pendant l'ensemencement. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur d'une cabine fermée.
<b>Pour l'ensemencement des semences traitées commercialement</b>		
Tous les variétés des semences	Ensemencement	Pendent la manipulation et l'ensemencement des semences traitées commercialement, porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.  Utiliser un tracteur à cabine fermée pendant l'ensemencement. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur d'une cabine fermée.

Tous les sacs contenant des semences traitées destinées à la vente ou à l'utilisation au Canada doivent être étiquetés ou identifiés de la façon suivante :

**« Ces semences ont été traitées avec le Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences qui contient des fongicides difénoconazole, métalaxyl et tébuconazole. Ne pas les utiliser les semences traitées comme nourriture de consommation humaine ou animale ni pour le production d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Pendant la manipulation et l'ensemencement des semences traitées commercialement, porter une combinaison par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Utiliser un tracteur avec une cabine fermée pour l'ensemencement. Des gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée. »**

#### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrier un traitement symptomatique.

#### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- Toxique pour les organismes aquatiques
- Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol par quelque autre moyen que ce soit.
- Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

#### **RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PÂTURAGE**

- Ne pas laisser paître le bétail dans la culture issue des semences traitées ni récolter celle-ci comme fourrage vert ou pour le foin dans les 35 jours suivant l'ensemencement de céréales.
- Ne semer aucune culture autre que des céréales dans les champs où des semences traitées ont été semées depuis moins de 30 jours.

#### **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit uniquement dans son contenant original, à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments destinés aux humains ou aux animaux. Entreposer dans un endroit frais et sec et éviter la chaleur excessive. Garder le contenant fermé. Ne pas contaminer l'eau et les aliments destinés aux humains et aux animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit ou lors du nettoyage de l'équipement.

## ÉLIMINATION

### Élimination Des Semences Traitées

- **Se débarrasser de tout excédent de semence traitée. Les restes de semence traitée pourraient faire l'objet d'un double semis dans les tournières ou être enterrées loin des sources d'eau, en conformité avec les exigences locales.**
- **Éliminer l'emballage de la semence en conformité avec les exigences locales. NE PAS réutiliser les sacs de semence traité pour emballer des aliments pour les humains ou les animaux.**

### Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences est un traitement de semences systémique à base d'eau prêt à utiliser qui supprime ou réprime certaines maladies des céréales transmises par les semences et le sol, telles qu'indiquées ci-après. La formulation du produit contient un agent colorant qui teint les semences traitées.

**Note :** Le traitement de semences fortement endommagées ou rayées par la machinerie ou, encore, de semences considérées de faible vigueur ou de faible qualité, à moins que ce ne soit pour supprimer une maladie existante, peut se traduire par une baisse de la germination ou par une réduction de la vigueur des semences et des pousses. Traiter une petite quantité de semences à l'aide d'un équipement semblable à celui que l'on prévoit utiliser pour le traitement de l'ensemble des semences et faire des tests de germination avant de soumettre tout le lot de semences au traitement choisi. Comme la qualité des semences et les conditions d'entreposage des semences échappent à l'autorité de Corteva Agriscience Canada Company, aucune garantie n'est offerte quant à la germination des semences entreposées pendant plus d'une année.

## MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Le Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences est une formulation prête à l'emploi destinée à être utilisée dans les installations de traitement de semences commerciales de même qu'à la ferme à l'aide d'un équipement standard de traitement des semences par gravité ou par pulvérisation assurant une mesure précise du mélange et une texture fluide. Le Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences peut également être utilisé avec un appareil à air comprimé pour le traitement au moment de l'ensemencement. L'équipement utilisé doit assurer une couverture uniforme des semences avec le Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences. Une couverture inégale des semences pourrait ne pas donner le degré de suppression des maladies escompté.

Ce produit ne requiert pas l'ajout d'eau avant l'application. Consulter le fabricant de l'équipement d'application que l'on prévoit utiliser pour vérifier s'il convient à ce produit et pour en connaître le mode d'emploi et d'étalonnage. De l'eau peut être ajoutée à Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences pour créer une bouillie si une couverture supplémentaire des semences est nécessaire. Le volume total d'application doit être ajusté pour refléter le volume additionnel afin que la bonne quantité de Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences soit appliquée à chaque unité de semences (325mL/100kg).

Culture	Maladies	Dose/100 kg de semences
Blé, Seigle, Triticale	<b>Maladies supprimées</b> Pourriture des semences/ fonte des semis en prélevée causées par <i>Aspergillus</i> spp. et <i>Penicillium</i> spp. <sup>2</sup> Charbon nu ( <i>Ustilago tritici</i> ) Carie ( <i>Tilletia caries</i> , <i>T. tritici</i> , <i>T. laevis</i> ) Carie naine ( <i>Tilletia controversa</i> ) sur le blé et l'orge seulement <sup>2</sup> Pourriture des semences et fonte des semis en prélevée causées par <i>Fusarium</i> spp. (transmis par la semence et la terre) Fonte des semis causée par <i>Fusarium</i> spp. (transmis par la semence) Fonte des semis causée par <i>Pythium</i> spp.	325 mL
	<b>Maladies réprimées<sup>1</sup></b> Pourriture des racines et de la couronne causée par <i>Fusarium</i> spp. (transmis par la semence et la terre) Pourriture sèche causée par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence et la terre) Pourriture des semences et fonte des semis en prélevée causées par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence et la terre) Fonte des semis causée par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence) Piétin-échaudage ( <i>Gaeumannomyces graminis</i> )	325 mL
Orge	<b>Maladies supprimées</b> Pourriture des semences/ fonte des semis en prélevée causées par <i>Aspergillus</i> spp. et <i>Penicillium</i> spp. <sup>2</sup> Charbon nu ( <i>Ustilago nuda</i> ) Charbon couvert ( <i>Ustilago hordei</i> ) Faux charbon nu ( <i>Ustilago nigra</i> ) Pourriture des semences et fonte des semis en prélevée causées par <i>Fusarium</i> spp. (transmis par la semence et la terre) Fonte des semis causée par <i>Fusarium</i> spp. (transmis par la semence) Fonte des semis causée par <i>Pythium</i> spp.	325 mL

	<b>Maladies réprimées<sup>1</sup></b> Pourriture des racines et de la couronne causée par <i>Fusarium spp.</i> (transmis par la semence et la terre) Pourriture sèche causée par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence et la terre) Pourriture des semences et fonte des semis en prélevée causées par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence et la terre) Fonte des semis causée par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence)	325 mL
Avoine	<b>Maladies supprimées</b> Pourriture des semences/ fonte des semis en prélevée causées par <i>Aspergillus spp.</i> et <i>Penicillium spp.</i> <sup>2</sup> Charbon couvert ( <i>Ustilago kollerii</i> ) Charbon nu ( <i>Ustilago avenae</i> ) Pourriture des semences et fonte des semis en prélevée causées par <i>Fusarium spp.</i> (transmis par la semence et la terre) Fonte des semis causée par <i>Fusarium spp.</i> (transmis par la semence) Fonte des semis causée par <i>Pythium spp.</i>	325 mL
	<b>Maladies réprimées<sup>1</sup></b> Pourriture des racines et de la couronne causée par <i>Fusarium spp.</i> (transmis par la semence et la terre) Pourriture sèche causée par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence et la terre) Pourriture des semences et fonte des semis en prélevée causées par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence et la terre) Fonte des semis causée par <i>Cochliobolus sativus</i> (transmis par la semence)	325 mL

1. La répression est une suppression constante à un niveau qui n'est pas optimal, mais qui demeure avantageux sur le plan commercial.
2. Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences contrôlera ou réprimera ces maladies dans des conditions normales au champ.

### Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, lire et respecter tous les modes d'emploi sur les étiquettes, y compris les doses et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange. Observer les mises en garde les plus rigoureuses pour le mélange, le chargement et l'application du produit, tel que précisé sur les deux étiquettes.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences contient un fongicide appartenant au groupes 3 et 4. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences et à d'autres fongicides du groupes 3 et 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme une métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides ou aux bactéricides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences ou d'autres fongicides ou bactéricides du même groupes 3 et 4 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les agents pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimiques.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Corteva Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité à Straxan Fongicide Pour Traitement De Semences chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

121823

Code de l'étiquette: CN-34928-002-F  
Remplace: CN-34928-001-F